

Compte-rendu de la commission sportive du 04/03/19

Présents : RALAIARISON Solo, KRZEMKOWSKI Hervé, DUVAL Jérôme, BERTRAND Pascal

Absents/Excusés : RENIER Jérôme, THOREZ Renaud, MARTIN Ludovic, PRINEAU Nicolas, AURIOLE Jean-Paul, BRUNO-HAMDOUN Valérie.

Ordre du jour :

Le championnat par équipe.

Le Critérium Fédéral.

Le Championnat par équipe, placement du meilleur classé.

Plusieurs personnes se sont exprimées par mail mais absente le jour de la réunion. La commission sportive propose que le débat se poursuive au prochain comité directeur de Mars 2019.

Le Critérium Fédéral.

Plusieurs joueurs et certains arbitres se plaignent que des joueurs d'un même club se retrouvent dans la même poule. Conformément aux règlements sportifs, on ne peut que leur donner raison.

Pourtant notre règlement départemental ne dit pas la même chose et il ne peut être différent du règlement fédéral.

Le règlement fédéral dit dans le chapitre III « compétitions individuelles » article I.302 : *2 joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes.*

La commission sportive propose au comité directeur :

De modifier les règlements pour la saison prochaine.

Que les JA2 constituent les poules à partir de la conception du serpent à partir de la liste des joueurs fourni par le responsable du championnat. Cette liste de joueurs sera établie par valeur des points critérium fédéral et ne pourra en aucun cas être modifiée. Un joueur absent pourra être remplacé uniquement par le responsable de cette compétition.

Les joueurs déclarés absents soit par le responsable du championnat, soit par un joueur de même association devront être enlevés de la liste avant la mise en poule dans le tableau ci-dessous. La liste des excuses sera également modifiée et reprendra celle du CD78.

Dans le cas où le joueur arrive en retard, le règlement actuel s'appliquera.

Serpent pour mise en Poule								
Poule A		Poule B		Poule C		Poule D		
Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	
								→
								←
								→
								←
Poule E		Poule F		Poule G		Poule H		
Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	Nom/Pénom	Club	
								→
								←
								→
								←

La Ligue IDF appliquera également cette règle la saison prochaine voir CR du 18/02/2019.

Autre modification à venir concernant ce championnat : Le tirage au sort.

Actuellement le tirage au sort s'effectue pour les groupes de 16 joueurs par tirage au sort entre la poule C et D.

Pour les groupes de 32, c'est des poules C à H.

Cette modification est fédérale et tous les JA2 et JA3 doivent obligatoirement passer en formation continue sur une demi-journée pour les JA2 et d'une journée pour les JA3. Les JA n'ayant suivi la formation continue ne pourront plus exercer pour ce type de compétition.

Christophe HEYMAN, seul responsable de la formation des JA2/JA3 en IDF a déjà recensé le nombre de JA par département et doit faire des formations décentralisées dans chaque département. Ceux qui ne seront pas disponibles à cette date devront se déplacer à Saint-Denis(93) pour suivre cette formation.

Une présentation du critérium fédéral sera faite au 2^{ème} RDV des arbitres du 5 Mai 2019.